

**Nature du marché :** travaux

**Mode de passation :** procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française.  
L'unité monétaire utilisée est l'euro.

**Organisme qui passe le marché :** Commune de MAURY, 1, Place de la Mairie 66460 Maury ;  
Tél. 04 68 59 15 24 - fax : 04 68 59 08 74 - courriel : mairie.maury@wanadoo.fr

**Représentant du pouvoir adjudicateur :** Monsieur Charles Chivilo, Maire de Maury

**Objet du marché :** Création d'un relais de proximité.

**Lieu d'exécution :** 43 avenue Jean Jaurès 66460 Maury.

**Caractéristiques principales :** 10 LOTS  
LOT N°01 DEMOLITIONS – GROS - OEUVRE – BARRIERE ANTI TERMITES  
LOT N°02 ETANCHEITE  
LOT N°03 MENUISERIES EXTÉRIEURES  
LOT N°04 MENUISERIES INTERIEURES  
LOT N°05 CLOISONS – DOUBLAGE – FAUX PLAFONDS  
LOT N°06 PEINTURE  
LOT N°07 CARRELAGE-FAIENCE  
LOT N°08 PLOMBERIE – VMC - CVC  
LOT N°09 ELECTRICITÉ-CHAUFFAGE  
LOT N°10 RAVALEMENT EXTÉRIEUR

**Date prévisionnelle de commencement des travaux :** début avril 2017.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** les opérateurs économiques ont la possibilité de se présenter en groupement conjoint ou en groupement solidaire, le mandataire devant être désigné dans l'acte d'engagement.  
Il est précisé que le pouvoir adjudicateur, après attribution du marché, imposera au groupement qui se sera présenté en la forme de groupement conjoint, la transformation en groupement solidaire.

**Modalités de transmission des offres :** les documents transmis devront être rédigés en langue française. Transmission des candidatures et des offres sur support papier ou par voie électronique. Les candidats doivent choisir un seul mode de transmission : la transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres via la plateforme de dématérialisation <http://www.emarchespublics.fr> ou la transmission sur support papier par voie postale en recommandé avec avis de réception ou déposés contre récépissé à M. le Maire - Mairie de Maury, 66460, aux heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h), en faisant apparaître sur l'enveloppe l'intitulé et le numéro du marché.

**Variantes autorisées :** Les variantes entreprises sont autorisées dans le respect du projet et de ses caractéristiques générales, mais chiffrées clairement en marge de la soumission.

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 4 mois au maximum pour la totalité et à compter de la notification du marché.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

---

Les candidats auront à remplir un dossier complet comprenant les pièces prévus aux articles 44 à 46 du CMP, ainsi que tous les documents prévus au règlement de consultation.

**Critères de sélection des candidatures :** capacités professionnelles, techniques et financières.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants avec leur pondération et énoncés dans le règlement de consultation :

- Prix 60 %,
- Valeur technique : 40 %

**Renseignements d'ordre technique : Atelier d'Architecture Jacques Outier**

12, rue Henri Abbadie  
66000 PERPIGNAN  
Tél. : 04 68 34 94 35  
Fax : 04 68 34 94 36

**Renseignements d'ordre administratif :** M. Thierry Mandile, directeur des services, Mairie de Maury (Tél. 04 68 59 14 94 – fax : 04 68 59 08 74 – mail : [mairie.mauray@wanadoo.fr](mailto:mairie.mauray@wanadoo.fr)).

**Retrait des dossiers et frais de reprographie :**

Dossier téléchargeable sur la plateforme : [www.emarchespublics.fr](http://www.emarchespublics.fr)

**Date et heure limite de réception des offres : mercredi 15 février 2017 à 12h00**

**Délai de validité des offres :** 90 jours.

**Financement du programme :** opération financée sur le budget communal (subventions et autofinancement).

**Voies de recours :** Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34003 Montpellier cedex 1.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Mercredi 18 janvier 2017.